

**Kehl : l'Eldorado des machines à sous p.10**

# VIVA CITÉ

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

NUMÉRO 118 - DU 17 JUIN AU 28 JUIN 2011 2008 - 1,50 EURO

## **Changer de cultures**

**Pour permettre aux habitants  
de manger local, la CUS  
veut favoriser le maraîchage.**

# Ries se place pour 2012

*Le maire de Strasbourg veut exister sur le plan national.  
Objectif : être prêt en cas de retour de la gauche au pouvoir.*

**S**E forger une stature nationale. Tel est l'objectif du maire de Strasbourg, Roland Ries, depuis quelques mois. L'annonce de la consultation des Strasbourgeois sur l'extension des zones 30 à la Maison de l'Alsace, à Paris, le 8 février dernier, illustre cette nouvelle stratégie. L'écho médiatique fut au rendez-vous: une cinquantaine de journalistes étaient présents, avec en prime une apparition dans les grands journaux télévisés.

Mais avec la victoire du non au référendum sur l'extension des zones 30, c'est un pan entier de la stratégie du maire qui s'effondre. Le projet d'une ville qui roule à 30 km/h avait vocation à devenir un modèle national.

## Strasbourg comme laboratoire

« Avec Strasbourg, Roland Ries dispose d'un laboratoire pour faire vivre ses idées. Le but est de devenir un exemple pour les autres villes françaises », explique Patrick Pincet. Cet ancien sous-préfet affecté en Seine-et-Marne, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin entre 1997 et 2007, est devenu directeur de cabinet de Roland Ries en 2008.

Jean-François Lanneluc, directeur général adjoint de la CUS en charge de la communication, est l'un des plus proches collaborateurs de Roland Ries. Il a officié en tant que directeur de la communication de Catherine Trautmann entre 1991 et 1997, quand cette dernière est entrée au gouvernement, après s'être fait un nom en s'opposant activement au Front national dans sa ville. Il a occupé le même poste auprès de Ries de 1997 à 2001. Il conseille à nouveau le maire de Strasbourg depuis avril 2010, après huit ans à la mairie de Lyon.

Le monsieur com' de la municipalité admet « un regard opportuniste de communication sur le projet zones 30 ». « La même annonce faite à Strasbourg n'aurait pas mobilisé les grands médias nationaux », confirme le service de presse de la Maison de l'Alsace.

« Avec les zones 30, l'équipe de Roland Ries a voulu réitérer le succès de Catherine Trautmann lorsqu'elle avait rendu Strasbourg aux piétons avec le tramway », dénonce Emmanuel Jacob (PS), qui a démissionné du conseil municipal en novembre dernier, mécontent de la gou-



GUILLAUME CLERE/CUEJ

Le maire de Strasbourg, Roland Ries, jongle entre pouvoir local et ambitions nationales.

vernance de Roland Ries. « C'est clairement un coup de com' », assure-t-il.

## Prises de position nationales

Exister sur la scène nationale passe aussi par la multiplication des prises de position sur des sujets de politique générale. Le 30 juillet 2010, Roland Ries publie une tribune dans *Libération* dans laquelle il dénonce le désengagement de l'Etat dans la construction de HLM. Le 15 février 2011, il lance au Sénat un appel des maires pour le droit de vote des étrangers. Un débat qui « reviendra en 2012 » selon Patrick Pincet.

Le conseil municipal de Strasbourg a récemment adopté une motion réclamant la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Absent lors du vote, le maire donnait pendant ce temps une interview à la chaîne LCI, devant le Sénat.

Si le PS gagne en 2012, Roland Ries a une carte à jouer. « Il serait aberrant qu'il n'y ait pas de ministre venu de la seule région de droite », assure Patrick Pincet, chef d'orchestre de la stratégie politique de Roland Ries. Pour Jean-François Lanneluc, « il est normal qu'un homme de

cette compétence s'intéresse à 2012 ». Le maire lui-même maintient le flou sur ses intentions depuis les municipales de 2008. « Je suis sénateur, j'ai d'autres préoccupations et d'autres sujets de discussions au niveau national », déclare-t-il à France 3 Alsace en février 2008.

Car Roland Ries dispose de plusieurs mandats pour exister sur le plan national. Sénateur, il est aussi président du Groupement des autorités responsables de transport (GART). Pour Patrick Pincet, cela lui confère « une visibilité nationale dont on joue ». Il utilise son expérience du domaine des transports publics pour peser au Parti socialiste. Il participe à l'élaboration du programme présidentiel sur la question avec, entre autres, Michel Destot, maire de Grenoble et président de l'Association des maires des grandes villes de France.

Le maire de Strasbourg a tiré un livre de son engagement : *La révolution des transports au cœur de la transition écologique*, édité à la fondation Jean-Jaurès, club de réflexion influent au Parti socialiste. Au siège du PS à Paris, un membre du secrétariat national aux transports estime que « Roland Ries fait partie de ceux qui peuvent potentiellement prétendre à un

poste de ministre. » Interrogé dans *L'Alsace* du 5 avril dernier sur l'éventualité d'une candidature à un second mandat de maire en 2014, il répond que « la question n'est pas d'actualité », assurant « ne pas avoir pris de décision définitive ». Le journal poursuit : « Il relève au passage qu'entre temps, il y aura eu la présidentielle, ce qui peut changer la donne. »

## Prudent en attendant 2012

Les choses pourraient se décanter à l'approche de 2012. Le directeur de cabinet de Roland Ries reste néanmoins prudent sur la question : « Je ne suis pas sûr qu'il suffise d'être compétent dans un domaine pour être ministre. »

« Si la gauche l'emporte, il y aura trente ministres dans le prochain gouvernement, dont quinze femmes », analyse Mathieu Cahn, premier secrétaire de la fédération socialiste du Bas-Rhin. « Parmi les quinze hommes, il y aura des représentants des courants, quelques jeunes et de nouvelles têtes », poursuit-il. A priori, il reste donc peu de place pour le maire de Strasbourg au sein d'un hypothétique gouvernement de gauche.

Les ambitions nationales de Roland Ries sont

connues, mais montrer un trop gros appétit pour un poste de ministre présente un risque politique local. « Il est au centre d'un accord conclu fin 2007 (entre les différents courants du PS alsacien, ndlr) quand il a été désigné candidat, rappelle Mathieu Cahn. Une clé de voûte se remplace, mais il faut penser à l'échafaudage. Je ne suis pas sûr que celui-ci soit prêt. »

Si Roland Ries est nommé à Paris, il devra probablement laisser sa place de maire de Strasbourg. « Le PS sera intraitable sur le cumul des mandats en cas de victoire en 2012 », prévient le chef du PS local.

Un départ avant la fin de son mandat rouvrirait les conflits au PS strasbourgeois. Robert Herrmann, premier adjoint et candidat écarté de la tête de liste du PS en 2008, attend son tour aux élections de 2014. « Je serai heureux pour Roland Ries mais inquiet pour la situation locale, déclare Mathieu Cahn. La dernière fois, c'est Catherine Trautmann qui est partie au gouvernement et ça a été la zizanie à la CUS. »

A l'époque, c'est Roland Ries qui avait pris la place de la maire... et rechigné à la rendre.

SIMON CASTEL  
GUILLAUME CLERE

# Des millions d'euros pour les labos

*Le secteur privé finance désormais la recherche et l'enseignement via la fondation Université de Strasbourg.*

**P**REMIÈRE de la classe. Lors de sa création en 2009, la fondation Université de Strasbourg a suscité certaines inquiétudes liées à l'entrée du privé dans l'université. Aujourd'hui, elle a perçu 8 millions d'euros provenant d'entreprises et de particuliers sur les 20 millions attendus à l'horizon 2014. Ce résultat la place en tête de la quarantaine d'autres fondations d'universités françaises.

La mission de cette fondation, créée à la suite de la loi Pécresse de 2007, consiste à recueillir des « fonds complémentaires » à ceux de l'Université en passant par le réseau d'anciens, explique son président, Régis Bello, ancien PDG de l'entreprise De Dietrich Process Systems, à Reichshoffen. Grâce à cette manne, une chaire de chimie supramoléculaire et une autre de management et innovation, ainsi que quatorze bourses sociales seront, entre autres, mises en place dès la rentrée prochaine.

## Un pied dans l'université

Les donateurs se répartissent en deux catégories : les particuliers et les entreprises, contactées par le réseau d'anciens. Ils peuvent attribuer leurs dons à un projet particulier ou laisser la fondation les utiliser librement. Régis Bello a donné plus de 100 000 euros à titre personnel à l'université.

Certaines entreprises donatrices sont alsaciennes, comme l'école de conduite ECF Llerena qui a versé 250 000 euros et dont le PDG est le frère de Patrick Llerena, directeur général de la fondation. La société de transports Heppner et la Société alsacienne de meubles (SALM, propriétaire de Cuisines Schmidt) font également partie de la liste. D'autres sont nationales, comme Axa, qui a versé 2,25 millions d'euros pour créer la chaire de chimie, les laboratoires Pierre Fabre, avec 1,5 million pour financer des contrats doctoraux en pharmacie, ou Exane, entreprise d'investissements qui a déboursé 500 000 euros que la fondation peut utiliser comme elle l'entend.

« Il ne s'agit pas d'investissements pour les donateurs, précise le président de l'université, Alain Beretz. Les dons n'ont pas de contrepartie matérielle. Dans le cadre d'un don à la fondation, tous les ré-



Les entreprises investissent en priorité dans les sciences dures, comme la chimie.

sultats de la recherche appartiennent à l'université. » Pas de contrepartie donc, mais une aide indirecte de l'Etat par le biais d'abattements fiscaux sur le modèle des dons aux œuvres caritatives.

Pour Electricité de Strasbourg (ES), qui verse 10 000 euros par an pendant cinq ans pour la chaire management et innovation, les motivations ne sont pas directement d'ordre économique. « Il y a une question d'image vis-à-vis du public, affirme Guillaume Duval, directeur de l'innovation chez ES. Et l'avantage, c'est aussi d'avoir un pied dans l'université pour être en contact avec des stagiaires, des thésards et des futurs employés qualifiés qui souhaitent rester dans la région », explique-t-il. La fondation offre également l'occasion pour les entreprises de développer leurs liens avec d'autres sociétés. Celles-ci réfutent toute volonté d'influencer la politique de recherche de l'université.

## Craintes et espérances

Entité juridique indépendante et autonome, la fondation compte huit employés et dispose de son propre budget. Son conseil d'administration (CA) est composé de quatorze membres dont la moitié représentent l'université. Pour Alain Beretz, cette forte proportion garantit l'éthique de la fondation et son adhésion à la politique de l'Université de Strasbourg

(UDS). Toutes les nominations sont de surcroît validées par le conseil d'administration de l'université.

Un comité d'engagement de quatorze personnes réactualise le choix des projets deux fois par an. Il étudie les nouvelles propositions émanant de la communauté scientifique ou des donateurs et les soumet au CA. Il associe des membres de la fondation et des universitaires nommés par le CA de cette dernière.

Pascal Maillard, secrétaire académique du principal syndicat de l'enseignement supérieur (Snesup), dénonce ce principe de fonctionnement. Selon lui, seuls les trois conseils historiques de l'université – conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire – sont vraiment légitimes, parce que composés de membres élus.

« J'utilise souvent la même métaphore pour expliquer la fondation, énonce Alain Beretz. Les outils sont tous potentiellement dangereux, mais ce n'est pas une raison pour ne pas les utiliser. Nous avons la prétention de croire que les gens qui s'occupent de la fondation sont des gens de confiance. »

Pascal Maillard juge que ce système risque de favoriser certaines filières dans la mesure où « les plus gros donateurs sont des industries pharmaceutiques et des grands groupes ». Il craint que les sciences humaines et sociales ne voient jamais la couleur de l'argent de la

fondation. De fait, sur les huit millions d'euros déjà récoltés, plus de la moitié sont destinés à la chimie et à la pharmacie.

Alain Beretz estime pourtant que cette situation n'est que le fruit du hasard : « Si un donateur veut sauver une bibliothèque de livres anciens ou le musée des moulages, son projet sera tout aussi valable. »

## 4 millions d'euros par an

Dans la mesure où les projets ne vont pas à l'encontre de l'éthique de l'université, les entreprises peuvent même ajouter certaines exigences en contrepartie de leur don. Ainsi, ECF Llerena souhaite soutenir financièrement de futurs étudiants en sciences économiques et en gestion. « Ces bourses vont permettre de combler un manque pour les classes moyennes, confirme Alain Beretz. Il est important de permettre l'accès de gens d'origine modeste aux métiers de la finance. »

La fondation a une existence juridique de cinq ans, mais il est déjà prévu de la reconduire en 2014. Si les fonds recueillis – 4 millions d'euros par an en moyenne – représentent aujourd'hui moins de 1% de celui de l'UDS, rien ne limite l'augmentation des dons du privé. « On a l'ambition que la fondation croisse, mais elle n'atteindra jamais des sommes astronomiques », affirme le président Beretz.

FANNY BLEICHNER  
AURÉLIE DELMAS

*Des violences sur policiers étaient au cœur de deux affaires jugées le 18 mai en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Strasbourg.*

## « VOUS AVEZ TAPÉ SUR DES ROUMAINS »

Avant le début de l'audience en comparution immédiate, le 18 mai, un homme éméché, assis dans l'assistance, s'en prend aux trois policiers assis sur le banc des parties civiles. « Arrêtez de sourire ! », s'exclame-t-il.

Il menace : « Vous avez tapé sur des Roumains, mais le juge va bientôt arriver, avec l'avocat ! » Il est vite expulsé.

Daniel et Gabriel, 20 ans, Vlad, 23 ans, et Marin, 33 ans, sont poursuivis pour violences sur policiers. Le 16 avril, au centre-ville, trois agents à VTT remarquent Vlad, qui accélère à leur approche. Quand ils tentent de le contrôler, il crie en roumain. Vingt personnes se regroupent autour des forces de l'ordre. Marin apparaît un sécteur à la main. Un agent le lui fait lacher. Vlad est interpellé, il se débat longtemps, brandit plusieurs objets, dont une paire de ciseaux. Daniel tente de frapper les policiers. Gazé, il s'éloigne avec Gabriel, qui avait saisi un bâton. Une autre patrouille les arrête. Les trois policiers obtiennent une incapacité totale de travail de moins de huit jours.

La procureure souligne la « maîtrise » des policiers dans une situation « qui aurait pu tourner à l'émeute ». L'avocat des parties civiles pointe les versions changeantes des prévenus, dont le procès a été renvoyé deux fois déjà.

Pour la défense, Me Kim Kyung-Mee plaide l'incompréhension de ses clients : aucun d'eux ne parle français. Ils n'auraient pas compris les policiers, se seraient rassemblés face à une agression. Les objets présentés comme des armes seraient des outils servant au déménagement de leur camp.

Quand le président leur demande si les agents mentent, ils gardent le silence.

« Pourquoi me serais-je attaqué à des policiers ? », demande Vlad, par la voix de leur interprète.

Marin écope de six mois ferme, les autres de trois mois. Les quatre sont condamnés à 600 euros d'amende, et à verser solidairement 500 euros de dommages et intérêts aux policiers.

Dans l'affaire suivante, des policiers sont aussi parties civiles. Le 17 mai, deux agents remarquent une transaction de cannabis, rue de Sarlat, à la Meinau. Les suspects fuient, les policiers les suivent et finissent au centre d'un attroupement hostile qui leur jette des pierres.

Un policier est blessé. Haroun, 24 ans, se détache du groupe. Il est interpellé.

A la barre, l'homme ne reconnaît que la rébellion. Il conteste en revanche en être à l'origine. Il rejette aussi les accusations d'outrage. Le prévenu explique vivement qu'il a été attaqué sans raison. Face au président, il montre sa joue et son cou brûlés par le gaz lacrymogène.

La procureure s'en tient au récit des policiers. Le prévenu a plusieurs mentions à son casier judiciaire, dont une pour refus d'obtempérer. Haroun remarque : « On parle beaucoup de ce que je suis censé avoir fait. On parle peu de ce que l'on m'a fait. » Il écope de deux mois avec sursis, 300 euros d'amende et 200 euros de dommages et intérêts qu'il devra verser au policier.

YVES COMMON

# Transpirer à tous prix

*Les salles de sport se démocratisent. Elles séduisent un nouveau public avec des tarifs moins élevés et une image moins musclée du fitness.*



ANNA BENJAMIN / CUEB

Au complexe sportif Evaé, qui compte 2000 adhérents, Deborah vient se défouler tous les deux jours.

**L**A peinture rose et verte est encore fraîche, l'électricien perché sur son escabeau et les machines attendent les premiers clients. A Neudorf, Amazonia a ouvert le 6 juin son troisième club strasbourgeois depuis 2007. Cette structure vient s'ajouter à la vingtaine qui se partage déjà le marché du fitness à Strasbourg.

« Si l'engouement pour le fitness n'est pas nouveau, la vraie nouveauté c'est la démocratisation, la diversité des âges et des milieux sociaux », analyse Lilian Pichot, sociologue au laboratoire des sciences des sports de Strasbourg. La tendance, c'est de transpirer low cost, comme à Free Fitness, au centre-ville : des équipe-

ments high tech et un prix peu élevé. Avec des économies sur la masse salariale, la puissance de leur réseau et un nouveau positionnement, les franchises discount sont en plein boom. 99 clubs Amazonia ont ouvert dans toute la France ainsi que 87 salles Orange bleue. L'enseigne devrait s'installer à Colmar et Mulhouse dès le mois de septembre.

## Une clientèle de néophytes

La salle Free Fitness attire les plus jeunes sportifs. « Nous avons de plus en plus d'adolescents et aussi beaucoup d'étudiants », constate Béatrice, hôtesse d'accueil. Romain, 24 ans, s'y est inscrit il y a deux ans « parce

que c'était pas cher ». Pour 29,90 euros par mois, pas de douche individuelle, ni de coach personnalisé. « 60% de notre clientèle souhaitait faire du sport mais n'avait pas les moyens », souligne Patrick Letailleur, gérant de l'Orange bleue d'Ostwald. Le « leader de la forme à prix discount » affiche fièrement sa devanure. La salle fonctionne avec deux professeurs pour 50 cours hebdomadaires.

Si leur cœur de cible reste les 25-45 ans, tous les clubs cherchent à capter une nouvelle clientèle. Objectif : lui faire oublier l'image gonflette du bodybuilding des années 1980. Aujourd'hui « les gens sont plus sensibles à leur santé qu'à leur image », estime Lilian Pichot. Mourad Boukhari, coach sportif de-

puis 2000 à l'Eau vive, à deux pas de la place Kléber, se souvient qu'« avant, c'était le sport esthétique, mais maintenant c'est le fitness bien-être ». Stéphane Goncalves, gérant de l'Amazonia de Neudorf, compte « toucher une autre population que celle du centre, plus étudiante, plus cosmopolite, moins sportive ». Cet établissement s'adresse plutôt aux néophytes.

La promotion sur les bienfaits du sport a porté ses fruits. Il n'est pas rare de croiser des septuagénaires dans les espaces de renforcement musculaire. Les seniors, qui restent en forme de plus en plus longtemps, sont particulièrement bichonnés. « On ne fait pas d'offres étudiantes. On vise plutôt les seniors qui ont un budget plus élevé », explique Rajamata Assoumani, responsable des professeurs au Club du parc, à Koenigshoffen. « J'ai besoin de me raffermir et je regrette vraiment de ne pas être venue avant », souligne Mme Schmidt, 69 ans. Elle s'est inscrite à l'Eau vive fin avril et profite du tarif heures creuses : « A ces moments-là, il y a surtout des personnes de mon âge. »

## Du fitness bien-être et ludique

60% des amateurs de fitness sont des amatrices. Pour fidéliser ses clientes, la Cour de Honau, à la Wantzenau, développe une offre importante de soins esthétiques avec spa, massage, maquillage, épilation et UV. Trois clubs strasbourgeois ont, eux, décidé de se spécialiser exclusivement dans

le fitness féminin en proposant un circuit minceur de 30 minutes.

Hakima Bettouy, 24 ans, écouteurs rivés aux oreilles, vient se défouler trois fois par semaine sur les tapis roulants de Lady Wellness, dans le centre-ville : « Dans les clubs mixtes, je suis moins à l'aise. »

Pour faire face à la concurrence, les salles font la différence sur l'éventail de prestations. Chez Fit'N Well, à Illkirch, coach personnalisé, « Vitamin'bar », « aquacycling » et cours de natation ont fait leur apparition depuis fin mai. Et partout, l'offre de cours collectifs est en constante augmentation. Oublié le « toutouyoutou » de Véronique et Davina d'il y a 30 ans. Le Club du parc propose de « bouger comme Shakira » avec la zumba, le dernier sport à la mode, un mélange de danse et d'aérobic sur des musiques latines.

## Petits clubs et grands complexes

Le club Evaé, ouvert en janvier dernier près de la route du Rhin, développe, lui, la dimension ludique. Les 2000 adhérents peuvent profiter de dizaines d'appareils alignés au premier étage, avec Internet, télévision et jeux vidéos intégrés. Ici tout semble démesuré : 10 millions d'euros d'investissement, 9854 m<sup>2</sup>, 500 casiers, trois salles de cours collectifs, 10 terrains de badminton.

Pour tous les clubs, il s'agit de s'adapter à une clientèle de plus en plus versatile. Christian Plantz, de Physic Plus, à Geispolsheim, constate que « les gens consomment différemment, ne veulent plus s'engager ». Beaucoup proposent donc des séances d'essai, des promotions, des formules d'abonnement au mois ou au trimestre. Les salles de plus petite taille jouent, elles, la proximité. « On marche beaucoup au bouche à oreille », explique Claude Sardella, gérant depuis 21 ans de l'Iron Club, à Koenigshoffen.

Pour rester compétitif, tout est surtout une question de bonne gestion et de gros investissements en matériel. « Une salle de sport, c'est difficilement rentable quand beaucoup ouvrent en même temps. C'est un marché cyclique », constate Asik David, responsable d'Eve Energie, à la Meinau. À Neudorf, l'Amazonia a remplacé une salle indépendante. Et en avril, Sport 30 Fitness a fermé à Illkirch.

ANNA BENJAMIN

## TESTÉ POUR VOUS Le stage de pole dance

Danse sensuelle autour d'une barre verticale, le pole dance est souvent associé à l'ambiance des clubs privés et du strip-tease. Mais en arrivant à Kehl un dimanche pour le stage de Pole addict, l'entreprise organisatrice, on ne trouve ni lumières tamisées, ni dessous en strass. Brassière et shorty en coton noir, lunettes de vue, tatouages, Stéphanie Viega montre aux stagiaires comment faire le « basic fireman ». Main droite accrochée à la barre, on lance le pied gauche, puis « on vient caler la barre entre les jambes et on se laisse tourner jusqu'au sol ». Lena, 29 ans, s'applique à reproduire le positionnement des mains. « C'est bien comme

ça ? », demande-t-elle à Estelle, 42 ans. Les mains, les cuisses s'échauffent contre l'acier. Difficile de faire disparaître toute trace d'effort sur les visages. On devine à peine de temps en temps un déhanché un peu plus suggestif ou un regard de braise vers le miroir... Lena s'amuse du côté sexy de la discipline : « J'aurais dit à mon copain de me payer des cours de tango, pas sûr qu'il aurait accepté. » Estelle, aux cheveux rouges et noirs, rêve depuis toujours de pratiquer le pole dance. Mais elle n'est pas là pour apprendre à séduire. « C'est avant tout pour se faire plaisir à soi. » Un incident inattendu l'empêchera de terminer le stage :

« J'ai le tournis, ça me rend malade », sourit-elle, déçue. Vêtues de petits shorts et débardeurs, pieds nus, la plupart des jeunes femmes viennent pour la première fois. Pour ses 25 ans, Elodie a reçu en cadeau trois heures de stage à 65 euros. « Je pensais que c'était de la danse sexy, maintenant je me rends compte que c'est du sport ! » Pole addict propose un nouveau stage de trois heures au studio La Cita, 35, Kinzigstrasse à Kehl le 18 juin. Des cours hebdomadaires seront organisés dès septembre. Il s'agira de cours d'une heure trente dont le prix avoisinera les 30 euros.

AURÉLIE DELMAS

www.poleaddict.com

# Tournages sur un plateau

Des petites comédies françaises aux grosses productions américaines, Strasbourg attire de plus en plus de cinéastes. Pour son charme mais aussi ses atouts économiques.

**A**LESSANDRO remonte le quai des Bateliers en zig-zaguant sur son Solex. Après un itinéraire peu réaliste, on le retrouve sur le même quai, dans l'autre sens. On reconnaît la boulangerie peinte en bleu, quai des pêcheurs, le pont Saint-Guillaume, la pharmacie qui fait l'angle avec la rue de Zurich. Il fait un temps magnifique. Nous sommes dans les premières secondes de *Tous les soleils*, une comédie de Philippe Claudel, sortie en mars et tournée à Strasbourg en juillet 2010.

Le réalisateur avait un profond désir de filmer Strasbourg. « Une attirance affective, artistique, un décor inspirant : voilà ce qui peut pousser à tourner ici », fait valoir Georges Heck, directeur du département audiovisuel et cinéma à la Communauté urbaine de Strasbourg. Il cite aussi le film *Dans la ville de Sylvia*, du réalisateur catalan José Luis Guerin. Pourtant, les coups de cœur comme ceux-là ne sont pas légion. L'intérêt de la ville en tant que décor réside aussi dans son potentiel historique.

Les « vieilles pierres » plaisent. C'est ce qui a séduit Serge Schleiffer, réalisateur : « Je suis passionné par l'histoire, par le passé, j'ai tourné deux films à ce sujet. » Il a trouvé ici des boutiques anciennes qui lui ont servi de décor. Comme pour *Sherlock Holmes 2*, où le choix de Strasbourg répondait à une contrainte du scénario : la scène se passe devant la cathédrale de Strasbourg, en 1880, pour le dixième anniversaire de l'Annexion de l'Alsace-Lorraine.

## Pas d'œuvres touristiques

Autre intérêt pour les réalisateurs : un exotisme de proximité créé par l'architecture. Georges Heck parle de « première ville d'Europe de l'Est, avec une ambiance à la Kafka ». Estelle Zimmermann, responsable du bureau d'accueil des tournages, coordonne l'aide logistique. Elle souligne que le quartier de Neustadt, construit pendant l'Annexion, fait partie des lieux les plus prisés.

Paradoxalement, les lieux « labellisés » Strasbourg – la cathédrale, la Petite France – apparaissent peu dans les films. « Tant mieux, s'exclame Georges Heck. Ce sont des endroits trop marqués, ça fait un peu carte postale kitsch. » Un avis partagé par Serge Schleiffer : « Je suis contre les



Tous les soleils se déroule à Strasbourg mais son réalisateur, Philippe Claudel, a choisi de ne pas montrer les décors stéréotypés de la cathédrale et de la Petite France.

films clichés. On ne doit pas faire des œuvres touristiques, à moins que ce soit le but clairement avoué.»

« Montrer Strasbourg dans les films n'est pas toujours un but en soi, note Estelle Zimmermann. Certaines scènes, explique-t-elle, sont tournées ici mais, dans le scénario, elles se passent ailleurs. » C'est le cas dans *Survivre avec les loups*, produit en 2007, où la ville a servi de décor pour représenter Bruxelles.

## Un double soutien économique

Même si son cadre présente un atout, la ville est surtout prisée pour les avantages qu'elle offre en matière de tournage. « C'est plus facile de tourner à Strasbourg que dans de plus grandes villes », explique Georges Heck. Il y a moins de monde, moins de circulation automobile, moins de bruit, et comme la ville est plus petite, les déplacements prennent moins de temps. « A Paris, bloquer une rue pour les besoins d'un tournage, c'est très compliqué », renchérit Serge Schleiffer. Les producteurs sont sensibles à ce type d'argument. Ainsi la série *Xanadu*, diffusée en ce moment sur Arte, devait être réalisée à Paris mais a finalement été délocalisée en Alsace.

Cédric Bonin, de l'agence de production Seppia, souligne : « Bien sûr, Strasbourg a du charme, mais l'intérêt pour les producteurs, c'est quand même le fonds de soutien. » Les tournages bénéficient en effet d'un double soutien

économique, venant à la fois de la région Alsace et de la CUS. Toutes deux disposent d'un dispositif de financement pour la création et à la production audiovisuelle et cinématographique.

« Une situation unique en France », affirme Estelle Zimmermann. La CUS a déboursé 851 000 euros en 2011 pour les tournages. Une aide qui se cumule avec celle de la région, d'un montant de près d'un million d'euros. Cependant, « le but de l'aide financière n'est pas la promotion de Strasbourg mais l'incitation à la création », souligne Georges Heck. Les fonds proviennent du budget de la CUS alloué à la culture, et non à la communication. Une stratégie aux résultats convaincants.

## Un véritable succès

Au 10 mai 2011, le bureau d'accueil des tournages a déjà accompagné 63 projets. En 2010, il en avait aidé 130 et 90 en 2009. En ce qui concerne le fonds de soutien financier, les candidats sont toujours plus nombreux. Le nombre de projets soutenus n'augmente pas pour autant : une trentaine chaque année. Ceci afin de « ne pas disperser l'aide financière sur les différents tournages, et offrir un soutien conséquent aux projets choisis », développe Estelle Zimmermann.

Ce dispositif est une stratégie économique gagnante. Pour prétendre à une aide, l'entreprise de production doit s'engager

par convention à dépenser sur le territoire de la CUS l'équivalent de 120 % du financement reçu. Et donc à embaucher sur place.

Conséquence directe : un vivier de main d'œuvre de toutes les professions du cinéma s'est formé ici : régisseurs, comédiens, techniciens, figurants...

« Avant 1991 (date de la création du fonds à Strasbourg, ndr), c'était inimaginable d'habiter en province et de travailler dans le cinéma. Aujourd'hui, avec la décentralisation et les aides financières, c'est possible », explique Gabriel Goubet, régisseur strasbourgeois.

Une centaine de techniciens professionnels se sont formés ici. D'abord sur des courts-métrages, puis sur des productions un peu plus importantes, avant d'être embauchés sur de gros tournages comme celui de *Sherlock Holmes 2*. « L'apothéose, qui fait de Strasbourg une terre de tournage crédible », se réjouit Gabriel Goubet, qui y a travaillé en tant qu'assistant du réalisateur. Il se prend à rêver d'une autre super-production dans la capitale alsacienne. « James Bond, peut-être ? »

MAGALI FICHTER  
CLOTHILE HAZARD

## « On dirait une ville italienne »

Maître de conférence, spécialiste en littérature et cinéma, Patrick Werly décrypte trois films tournés à Strasbourg.

### TOUS LES SOLEILS (Philippe Claudel – Mars 2011)

« La vision de Strasbourg que nous propose Philippe Claudel est intéressante, car ce n'est pas un film « carte postale ». On ne voit ni la cathédrale, ni la Petite France. Ce n'est pas une représentation réaliste : il y a du soleil et de beaux ombrages, pas de pluie. On dirait une ville italienne. D'ailleurs, la première scène, où Alessandro traverse les rues à Solex, est une allusion assez réussie au film de Nanni Moretti, *Journal intime*, où le personnage zigzague à Rome dans une Rome désertée en été. Strasbourg n'est pas idéalisée mais filmée avec optimisme, du même regard que toute l'histoire. La ville n'est pas seulement un décor, elle forme un tout avec le reste du film. Claudel la filme comme il filme le destin de ses personnages, elle y est liée, elle sert à faire avancer l'intrigue. »

### DANS LA VILLE DE SYLVIA (José Luis Guerin – 2007)

« Ce film raconte la déambulation dans Strasbourg d'un jeune homme qui cherche partout Sylvia, une femme qu'il a rencontrée plusieurs années auparavant. Strasbourg devient ici une ville assez étrange, où passent beaucoup de tramways, et les gens qui la connaissent se rendent compte que les endroits qui se succèdent ne peuvent s'enchaîner dans la topographie réelle. C'est une reconstitution du réa-



lisateur, une « ville mentale », un espace dans la conscience du personnage, dans sa mémoire, dans son désir. »

### MONSIEUR KLEIN (Joseph Losey – 1976)

« Dans ce film, dont l'action se passe pendant la Seconde Guerre mondiale, monsieur Klein, un antiquaire joué par Alain Delon, doit se rendre à Strasbourg pour enquêter sur sa généalogie et prouver qu'il n'est pas juif, mais qu'un homonyme juif utilise son identité. Ici, les endroits qui permettent d'identifier Strasbourg sont très présents : la Petite France, la cathédrale... C'est nécessaire, pour pouvoir reconnaître Strasbourg, ville-frontière, où plus rien n'est sûr, tout devient ambigu. Le brouillard est bien présent, comme pour représenter le moment où l'identité du personnage vacille. »

# La ville aménage son

*La Communauté urbaine de Strasbourg aspire à une agriculture nourricière sur son territoire. Inquiets, les agriculteurs attendent des garanties quant aux avantages qu'ils pourraient en tirer.*

**L**e territoire périurbain, nouveau garde-manger des habitants ? C'est l'objectif de la convention signée le 3 juin 2010 par la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin. Elle vise à développer une agriculture de proximité, proche géographiquement de la ville mais surtout basée sur la filière courte. Autrement dit, qui réponde aux besoins alimentaires de la population.

Et le potentiel est là : un tiers du territoire de la CUS, soit 10 385 hectares, est dédié à l'exploitation agricole. Plutôt qu'un terrain de jeu pour les promoteurs immobiliers, la CUS y voit aujourd'hui l'opportunité de développer une agriculture vivrière locale. Maraîchage, arboriculture et bio en seront les pierres angulaires. Ce qui implique une mutation puisque la culture céréalière représente 72 % des surfaces agricoles (cf. infographie).

La CUS souhaite sortir de la dépendance alimentaire d'une région où moins de 5 % de ce qui est consommé est cultivé sur place. Cette agriculture nourricière permet aussi de répondre au souhait des habitants d'une meilleure traçabilité grâce à des produits locaux. La collectivité est donc allée frapper à la porte de la Chambre d'agriculture pour lui proposer un partenariat. L'organisme consulaire a répondu favorablement. Pour cette instance, qui s'est dotée dès 2007 d'un

Comité professionnel pour une agriculture de proximité, l'agriculture doit aujourd'hui se recentrer sur la demande locale. « *La convention est une chance de plus d'aboutir* », estime Dominique Metreau, chef du service de gestion du territoire à la Chambre d'agriculture. Elle vise à développer les circuits courts, synonymes de débouchés économiques supplémentaires, alors que les aides européennes risquent d'être remises en cause par la réforme de la PAC en 2013. Or, celles-ci représentaient 77 % du revenu des agriculteurs français en 2007.

### Des exploitations ne bougeront pas

La convention veut préserver le foncier agricole, créer un lien nouveau entre la cité et les exploitants et développer une agriculture durable. L'ambition est de doubler les 313 hectares actuellement dédiés au maraîchage et d'atteindre 7 % de biologique d'ici à 2014 sur la CUS, contre seulement 1,3 % aujourd'hui.

Si ces objectifs sont partagés par la CUS et la Chambre d'agriculture, les prétentions de l'une et de l'autre semblent en décalage. La première voit les choses en grand. « *Il faut redéfinir l'agriculture sur tout le territoire* », estime Françoise Buffet (sans étiquette), adjointe au maire et conseillère communautaire en charge de l'environnement. La Chambre d'agri-



La convention passée entre la Communauté urbaine de Strasbourg et la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin s'engage à faire plus de choses en grand, la seconde estime qu'elle ne permettra qu'une évolution à la marge des pratiques agricoles.

culture doute que l'évolution sera si profonde. « *Si on a deux ou trois expériences de maraîchage réussies d'ici la fin du mandat municipal, on sera content* », tempère Dominique Metreau. « *On sait qu'on n'aboutira pas partout. Il y a des exploitants qui ne bougeront pas* », ajoute-t-il.

Elisabeth Weber, 50 ans, est de ceux-là. Elle exploite 120 hectares à Wolfisheim, principalement consacrés à la production de lait, de

maïs et de blé. « *Tout notre lait passe par la coopérative Alsace lait. On ne peut pas changer pour vendre en circuit court. Produire, c'est un métier, vendre en est un autre. On m'a transmis la passion de l'élevage, je ne vais pas me mettre à faire du maraîchage* », explique-t-elle.

### Renouer le dialogue

Autre frein à la conversion : les difficultés de cohabitation en zone périurbaine. Jean-Philippe Goos, arboriculteur à Blaesheim, regrette que chaque année des gens viennent le voler, surtout au moment de la récolte des pommes : « *Je ne vais pas appeler les flics, mais ça fout un coup au moral* ». A Geispolsheim, un maraîcher excédé a même installé des caméras de surveillance face à la recrudescence des maraudeurs. Les agriculteurs attendent du concret. La Chambre d'agriculture devrait ainsi proposer la mise en place de « brigades vertes » dans les actions à développer.

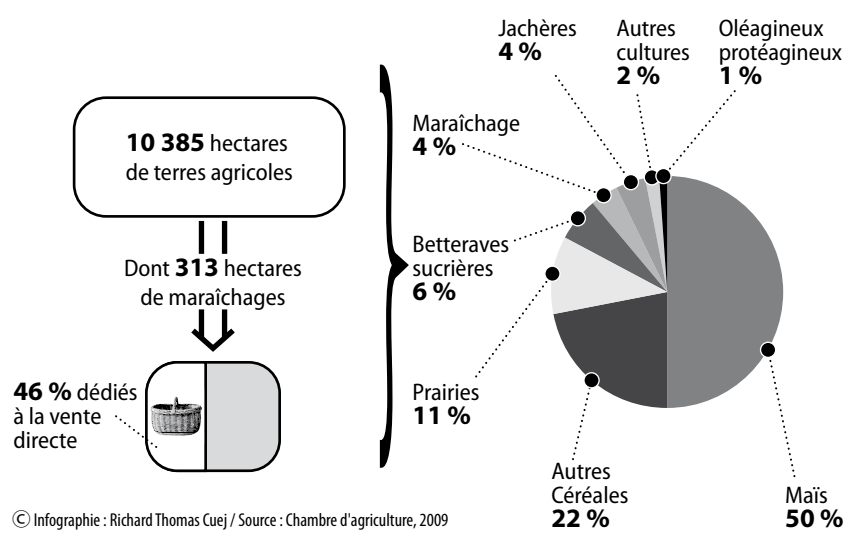
Pour l'instant, l'effort se concentre sur des opérations de communication. Après avoir attiré 40 000 visiteurs place Kléber avec sa mani-

festation « La ferme en ville », en juin 2010, la CUS poursuit l'effort pédagogique par des portes ouvertes dans 19 exploitations, les 18 et 19 juin prochains.

A cette communication grand public s'ajoute un travail de fond pour convaincre les agriculteurs d'évoluer. Première étape : les diagnostics de conversion et de diversification, financés par la CUS, à hauteur de 700 euros chacun. Les 200 exploitations sur son territoire seront sondées avant la fin de l'année, une quarantaine par la Chambre d'agriculture et le reste par l'organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace (Opaba).

Ces diagnostics, dont dix ont déjà été réalisés par la Chambre d'agriculture, permettent de nouer le dialogue avec l'agriculteur et de faire un état des lieux de l'exploitation. « *L'objectif premier est de voir ce qui peut bouger et ce que l'on peut faire pour que ça se débloque* », précise Dominique Metreau. Par exemple, concernant les circuits courts, beaucoup d'agriculteurs répondent que ce n'est pas leur métier, qu'ils ne savent pas vendre. C'est pourquoi la Chambre

## LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA CUS



# potager

## Avec vue sur champs

*Entre prise de conscience écologique et volonté de promouvoir une agriculture de proximité, la CUS repense l'organisation de son territoire.*



différence des ambitions différentes de part et d'autre. Si la première voit les

CES dix dernières années, 326 hectares de terres agricoles ont été perdus, soit 3 % de leur surface globale. Entre 1982 et 2000, Strasbourg et son agglomération ont consommé 2538 hectares pour les besoins en logements, équipements et activités économiques, soit plus de 141 hectares par an. L'urbanisation s'est faite à 66 % par étalement au détriment de la densification, selon une étude de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (Adeus).

Aujourd'hui, avec la croissance démographique, le besoin en logement reste fort. La Communauté urbaine l'estime à environ 2900 logements par an jusqu'en 2015, selon le Programme local de l'habitat de 2009. Dans les cinq années à venir, 399 hectares agricoles sont menacés, selon une étude de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin réalisée en 2009.

La CUS est prise en tenaille entre volonté de préserver l'espace agricole et besoin d'urbanisation. Elle doit faire preuve de pragmatisme. « *Urbaniser en utilisant moins de place* », tel est aujourd'hui le mot d'ordre selon Françoise Buffet (sans étiquette), adjointe au maire de Strasbourg et conseillère communautaire chargée de l'environnement.

La Communauté urbaine veut adopter une nouvelle manière de croître : plus dense et en hauteur pour économiser les terres et freiner l'étalement. Les dents creuses, ces friches urbaines ou terres agricoles isolées, seront privilégiées.

### Une ceinture verte

Pour mettre un frein à la perte d'espaces agricoles, la convention signée en 2010 par la CUS et la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin prévoit de pérenniser certaines zones. Mais comment définir celles qui doivent l'être ? « *On réfléchit d'abord à ce qu'on va urbaniser* », répond Françoise Buffet. « *Il y a plus de contraintes à urbaniser qu'à définir des terres agricoles. Logiquement, il vaut mieux partir du plus contraignant* », précise-t-elle.

Jean-Marc Herr souffre de cette logique. Propriétaire de deux hectares au cœur d'Eckbolsheim, il cultive des sapins et noyers. Une dent creuse sur laquelle la CUS souhaiterait construire un immeuble de cinq étages.

Lui s'y est toujours refusé. Il est en conflit avec la collectivité depuis plusieurs années.

Jean-Marc Herr sait que la Communauté urbaine ne peut pas le contraindre à partir et qu'elle est obligée de négocier. La menace est plus forte pour les agriculteurs locataires d'une ou plusieurs parcelles situées sur les 1000 hectares de terres agricoles qu'elle détient.

### Protection limitée

Même s'il s'agit d'un des axes majeurs de la convention, la CUS ignore aujourd'hui combien de terres agricoles seront préservées sur les 10 385 hectares qu'elle compte sur son territoire. En revanche, elle a déjà un projet pour celles qui seront maintenues.

Au service de la planification territoriale, on imagine une ceinture de maraîchage, véritable corridor écologique, qui pourrait voir le jour

autour d'un noyau urbain. Ainsi, « *on progresserait de la ville vers l'agriculture en passant par le maraîchage* », explique Jacqueline Tribillon, en charge de ce service.

Ces orientations vont être consignées dans le prochain plan local d'urbanisme (PLU) qui couvrira tout le territoire de la CUS et ne sera plus pensé ville par ville, comme le prévoit la loi Grenelle II sur l'environnement de 2010. Il verra le jour en 2016, même si la CUS veut un projet abouti et contraignant avant 2014, date des prochaines élections municipales.

Le PLU ne permet cependant pas de verrouiller durablement une zone agricole : il est difficile de le modifier mais cela reste légalement possible. Pour Paul Schiellein, vice-président de la Chambre d'agriculture, « *tant que les PLU ne seront pas intouchables pendant 10 ans, la menace planera toujours sur les terres agricoles des zones urbaines* ».

de commerce de leur propose des sites de distribution de paniers.

Hélène Clerc, de l'Opaba, salue la démarche. Mais elle reste réaliste. « *C'est très ambitieux de vouloir interroger chaque agriculteur, et ça aura sûrement son effet. Mais eux n'ont rien demandé, il y aura des déceptions du côté de la CUS.* » Faire du maraîchage ou passer au bio demande des investissements, en main-d'œuvre, en équipement et en temps. Ce dernier point est notamment un frein pour les exploitants qui exercent une autre profession. Ces double-actifs représentent 43 % des agriculteurs. Ils exploitent environ 2600 hectares sur les 10 385 que compte la CUS et cultivent surtout des céréales.

### « Faire des petits »

En plus d'un manque de temps, Dominique Metreau estime qu'« *ils ont un raisonnement patrimonial et économique qui prime sur un raisonnement d'agriculture biologique et de proximité. Ce n'est pas là qu'on va faire changer les mentalités* ». Ainsi, Luc Weiss, 24 ans, double-actif de la Robertsau, craint la concurren-

ce allemande. « *Au niveau de la main-d'œuvre, l'Allemagne a une législation plus souple. Les ouvriers sont moins bien payés qu'ici. Le prix de vente de leurs fruits ou légumes est moins cher.* » Il en reste donc à cultiver des céréales sur les 20 hectares que lui ont légués ses parents.

La CUS compte plutôt sur l'implantation de nouveaux agriculteurs pour développer le maraîchage. Mais le foncier est coûteux et peu disponible en milieu périurbain. Face à cette réalité, la collectivité souhaite encourager les partenariats entre les agriculteurs déjà installés et les jeunes exploitants qui souhaitent s'implanter. Le principe ? Le cultivateur laisse un jeune maraîcher exploiter quelques hectares de ses terres, en l'encadrant pour l'aider à démarrer.

La Communauté urbaine cherche ainsi à progresser par petites touches. Elle négocie actuellement les conditions de renouvellement du bail d'un agriculteur de la Meinau pour qu'un tel partenariat voie le jour. « *On doit montrer avec quelques exemples que c'est possible. On espère que ça fera des petits* », confie Françoise Buffet.



En 2009, les deux tiers des exploitants de la Communauté urbaine de Strasbourg ont été touchés par des projets d'urbanisation.

# La filière qui pousse

*Limiter les intermédiaires entre producteurs et consommateurs, c'est le pari des circuits courts. Un mode de commercialisation plus écologique qui attire de plus en plus.*

**L**ES gens ont changé de mentalité vis-à-vis du local. Il y a sept ou huit ans, la grande tendance était au bio, c'est moins vrai aujourd'hui », observe Hervé Wolf, maraîcher à Truchtersheim, présent depuis dix ans sur le marché de la place Broglie.

Un bilan carbone moins lourd, des prix plus abordables que le bio et une relation de confiance sont les atouts de la production de proximité. « J'aime échanger avec le producteur, me faire conseiller. C'est impossible au supermarché », relève Elise, 43 ans, qui se fournit exclusivement au marché.

## Des garanties pour le producteur

Les producteurs ont des façons différentes d'envisager le commerce par la voie des circuits courts. Depuis cinq générations, la famille Loew propose ses produits de saison (pommes, fraises, cerises, rhubarbe, noix), qu'elle cultive sur ses six hectares à Westhoffen. « On arrive à tout écouler en circuit court », affirme Daniel, le fils, qui gère l'exploitation depuis cinq ans. Il a arrêté son ancien métier d'infor-



Le marché des producteurs locaux a lieu tous les samedis, place du Vieux-marché-aux-poissons.

maticien pour « vivre avec le fruit ». Quatre fois par semaine, il est présent avec son oncle sur les différents marchés de Strasbourg, mais il ne ressent pas le besoin de diversifier son mode de commercialisation.

A l'inverse, Marie-Louise Diemer, maraîchère depuis 21 ans à Kolbsheim, a dé-

cidé d'attirer de nouveaux clients en proposant des paniers de saison car elle a constaté sur les marchés et dans sa ferme, où elle vend, une demande croissante pour les produits locaux.

Michael Landmann, céréalier de 43 ans, installé à Geispolsheim, avait pensé à se reconverter il y a dix ans

pour faire davantage de maraîchage.

## La fibre locale et solidaire

« A l'époque, dit-il, je me suis vite rendu compte que ça ne serait pas rentable. C'est un énorme investissement et une autre approche du métier, il faut avoir des débouchés. » Avec l'essor de la filière courte, Michael avoue qu'il y repense.

Pour coller au plus près de la demande, certains producteurs ont adopté le concept des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Le consommateur paie d'avance un panier garni que le cultivateur s'engage à lui fournir de façon hebdomadaire. La vente de sa production est donc garantie. En 2003, André Roesch, agriculteur à Mussig, a monté une association avec huit familles d'adhérents. Aujourd'hui, il en fournit 70. Grâce à l'association, il n'a plus à faire de marchés : « Ça me laisse plus de temps pour être dans mes champs. »

A Strasbourg, Illkirch et Schiltigheim, il existe neuf points de distribution. Certains regroupent jusqu'à trois producteurs. Avenue des Vosges à Strasbourg, chaque semaine de nouvelles personnes viennent s'inscrire sur la liste d'attente. Sophie, une Strasbourgeoise d'une trentaine d'années, adhère à cinq AMAP différentes, pour faire le plein de fruits, légumes, viande ou produits laitiers. Elle doit aussi mettre la main à la pâte, notamment lors de la distribution,

et prendre part aux réunions. C'est pour cela que des systèmes moins contraignants se sont développés pour attirer de nouveaux publics. L'association Les Jardins de la Montagne Verte compte 400 adhérents. elle a développé récemment une offre pour les étudiants, les paniers « universi'terre ». Les besoins en main d'œuvre sont assurés par des personnes en réinsertion professionnelle.

## « Une véritable vitrine urbaine »

Pour aider davantage les producteurs locaux, des initiatives publiques de la CUS et de la Chambre d'agriculture visent à leur offrir une « véritable vitrine urbaine ». Il est ainsi question de créer un magasin collectif en octobre, dans un lieu du centre-ville qui reste encore à déterminer. Les produits locaux devraient aussi être mis en valeur au marché-gare, le marché de gros de Strasbourg. A l'heure actuelle, un seul marché est dédié aux producteurs locaux, tous les samedis sur la place du Vieux-marché-aux-poissons.

Un autre projet consiste à mettre en place une offre de paniers fraîcheur à la gare de Strasbourg, en partenariat avec la SNCF, comme cela existe déjà à Sélestat, Haguenau et Saverne.

## Dans les cantines scolaires

Si, depuis 2007, des produits biologiques sont au menu dans la restauration scolaire ou administrative de la CUS, le local s'impose plus lentement et concerne pour l'instant les pommes, les choux, les céleris et les carottes. La préoccupation de la consommation locale touche aussi le conseil général : « Notre objectif est de réduire le bilan carbone des produits consommés dans les cantines. C'est une question de bon sens et de développement durable », explique Rémy Goerst, de la direction des collèges et de l'éducation.

Certaines initiatives dans la petite restauration misent aussi sur la demande du « consommateur local ». Créée il y a trois ans à Illkirch, la sandwicherie PicNic utilise uniquement les produits des fermes voisines. Place Saint-Etienne à Strasbourg, Pur et caetera est un bar à purées, lancé il y a cinq mois, qui surfe sur la tendance. Un créneau encore timide.

## « Une vision citadine de l'agriculture »

*Entretien avec André Fleury, agronome, professeur émérite à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles*

### Quelle vision la ville a-t-elle de son agriculture ?

Aujourd'hui, on assimile la campagne et l'agriculture. Le concept de campagne s'est construit par le regard du citadin. Il renvoie au paysage, à des formes d'espaces qu'on juge agréables. L'espace agricole prend une fonction récréative et paysagère. D'où une cohabitation difficile. On passe à vélo dans les champs, on détache le chien, qui peut vite faire des dégâts... Pour empêcher ces mauvaises utilisations, on instaure des règles. Mais l'espace agricole demeure un lieu d'usage pour le citadin. Souvent, la ville dit « nous voulons une agriculture, mais pas celle-là ». Quand le citadin se promène près d'un espace agricole, il veut pouvoir acheter des légumes et fruits, du bio. On reste dans une vision très citadine de l'agriculture.

### Pourquoi et depuis quand l'étalement urbain est-il remis en cause ?

Il y a 50 ans, on a beaucoup construit mais sans tenir compte des besoins sociaux ni des modes de vie. Les gens ont d'abord été contents d'avoir des logements neufs. Mais progressivement les difficultés de ces quartiers sont apparues : perte de mixité sociale, distance et déplacements. On a réalisé qu'on avait fait de l'empilement de logements, mais pas de la ville. La prise de conscience s'est faite au fur et à mesure que les gens ont exprimé leur exaspération. Les réponses politiques sont venues avec les différentes crises des

banlieues, dans les années 1980, puis avec celle plus violente de 2005. Aujourd'hui, l'objectif est de mieux gérer l'étalement et de l'empêcher de se développer à nouveau. De la vie et de la ville sont réintroduits dans les quartiers périphériques, avec le développement des transports, des loisirs... L'objectif est de fragmenter l'espace selon les modes de vie que l'on veut y promouvoir. La périphérie peut être un choix de vie si elle offre un réel cadre de vie.

### Comment la ville utilise-t-elle ses territoires d'agriculture urbaine ?

Ça dépend des valeurs que la population de la ville attribue à l'agriculture. Quelles fonctions lui reconnaît-on ? Par exemple, la gestion des zones à risques inondables est souvent confiée aux agriculteurs. Il y a aussi la question du paysage. Est-ce un plaisir de se balader à la campagne ? Si oui, les citoyens vont militer pour ne pas voir les terres agricoles disparaître. Cette multifonctionnalité est une forme de reconnaissance de l'agriculture.





# Déménagements contraints

*Pour réaménager l'entrée de la route du Polygone, la CUS a acquis les immeubles et délogé locataires et commerçants. Le numéro 22 attend son tour.*

**E**N refusant de quitter son logement du 20, route du Polygone, la famille Malek bloquait un contrat de vente foncière de 1,2 million d'euros et le démarrage d'un projet immobilier amorcé il y a 20 ans. Au terme d'un an et demi de négociations avec la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et d'un passage devant le tribunal, ils ont accepté finalement de partir le 19 mai.

Depuis 20 ans, la CUS souhaite revitaliser l'entrée Nord de la route du Polygone. Elle y a défini en 1990 une zone d'aménagement différé pour préempter les immeubles. Progressivement, la CUS a acheté l'îlot composé par les numéros 16 à 20 de la route du Polygone et le 10, rue de Nomény. « C'est un projet sur le moyen terme. Donc, en attendant, on a mis les immeubles en location », explique Michèle Hasenclever, responsable de la gestion des actifs immobiliers de la CUS.

## Déloger 26 foyers et 6 commerçants

En 1999, la communauté urbaine a lancé un appel à projets pour l'élaboration d'un nouveau complexe immobilier. Le couple Icade-Habitation moderne, un promoteur et un bailleur social, a été sélectionné en 2007. Le projet : raser cet îlot pour y construire 800 mètres carrés de commerces en rez-de-chaussée, et 47 logements neufs. Le contrat de vente entre la CUS et Icade a été signé fin 2009.

Mais pour que la vente soit effective, les immeubles devaient être inoccupés. Sur cet îlot, la CUS ne pouvait pas expulser ses locataires. Dès 2003, la communauté urbaine a progressivement démarré les négociations pour déloger à l'amiable



Habib Malik (à gauche) vient de quitter son logement au 20, route du Polygone après plus d'un an de négociations. Giorgio Carloni, lui, attend. Aucune solution amiable n'a été trouvée avec la CUS.

chacun des 26 foyers et 6 commerçants locataires des quatre immeubles. Au moins quatre dossiers ont dû être réglés devant les tribunaux.

Le 14, route du Polygone a également été acheté par la Communauté urbaine en 2002. Sur les plans du projet d'Icade, cet emplacement accueillera les terrasses des futurs commerces.

Locataire dans cet immeuble depuis 25 ans, et gérant depuis 1990 le restaurant Le Baalbek, qui se trouvait au rez-de-chaussée, la famille Karaki a donné du fil à retordre à la CUS. Les négociations ont démarré en 2007. La CUS a d'abord proposé 85 000 euros pour indemniser la perte du fonds de commerce. Elie Karaki, gérant du restaurant, en demandait 140 000.

Après un passage devant le juge, un compromis à hauteur de 110 000 euros a finalement été trouvé en septembre 2010. « On s'est

battus et on a réussi à sauver les meubles », estime Kevin Karaki, le fils du gérant. En mars 2011, il a assisté à la démolition de son ancien domicile : « 25 ans de vie réduits à quelques gravats, ça fait un choc. »

## Le 20 et l'irréductible couple Malek

Sur l'îlot du projet Icade, seul le 20 route du Polygone était encore occupé en décembre 2010. Les négociations, entamées un an plus tôt avec la famille Malek n'avaient toujours pas abouti. Locataires depuis 1990, avec un loyer de 431 euros mensuels pour un quatre pièces, Dalida et Habib Malek refusaient de partir pour un loyer plus élevé.

Mais le temps pressait, Icade ayant déjà vendu sur plans une grande partie des futurs logements pour des premières livraisons prévues début 2013.

En octobre 2010, après cinq propositions, toutes rejetées par le couple, la CUS a perdu patience et assigné Dalida et Habib Malek au tribunal de grande instance de Strasbourg pour arriérés de loyers. Ces retards, assez réguliers, étaient pourtant tolérés depuis 20 ans. « La CUS a trouvé là un prétexte pour les expulser », explique leur avocat, Thomas Beaugrand.

Le 3 mai dernier, le tribunal a rendu son jugement, ordonnant à la famille de quitter les lieux avant le 12 juillet, sous peine d'être expulsée. Deux semaines plus tard, Habib Malek a finalement accepté la proposition de relogement de la CUS, un 5 pièces à Neudorf, pour 680 euros mensuels.

Au numéro 22 se dresse une belle maison jaune à colombages de trois étages en forme de fer à cheval. L'achat de l'aile Est était initialement prévu dans le projet de revitalisation de l'entrée Nord de

la route du Polygone. Cette aile donne sur la route. La CUS prévoyait de la détruire pour aligner le bâtiment sur le projet porté par Icade et élargir la chaussée. A cette fin, elle avait déjà acquis quatre appartements et deux locaux commerciaux.

Restaient encore deux propriétaires privés. La Communauté urbaine leur a annoncé en 2008 qu'elle ne rachèterait finalement pas leur appartement.

## De longues procédures en vue

Mais le conseil de quartier de Neudorf a réclamé l'élargissement de la route pour une piste cyclable, un souhait impliquant la destruction du numéro 22. Démocratie locale oblige, la CUS est revenue sur sa décision et a annoncé en mai 2010 aux propriétaires qu'ils devraient partir avant 2013.

Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée. « Moi, je veux bien partir, mais je refuse de payer pour ça », s'indigne Michelle Carloni. Propriétaire depuis 1986, elle réclame 230 000 euros pour son 100 mètres carrés avec terrasse, valeur estimée par une agence immobilière. La CUS lui en propose 200 000.

Les autres propriétaires, Pierre et Monique Augustin, n'ont également pas trouvé d'issue. « Au début, ils nous ont proposé un HLM au Neuhof. Nous, on voulait acheter un appartement à Icade, mais c'est beaucoup trop cher : 250 000 euros pour un deux pièces », s'exclame Monique Augustin.

A terme, la CUS convoite le reste du numéro 22, qui abrite dix appartements et une mosquée. De longues procédures sont encore à venir sur la route du Polygone.

CLAIRE GANDANGER  
GUILLAUME CLÈRE

*En attendant les jeunes, les professionnels de la maison des adolescents occupent la salle d'attente.*

## 23, RUE DE LA PORTE DE L'HÔPITAL

**La structure est flambant neuve, l'ambiance détendue.** Mais impossible d'entrer dans la Maison des adolescents (MDA) sans attirer l'attention. Il est 13 h. Trois éducateurs spécialisés, une juriste, une infirmière et une assistante sociale profitent du petit salon rouge et noir pour faire un point. Au fil de leur discussion informelle, ils picorent les bonbons destinés aux jeunes et listent les lieux où diffuser leurs prospectus : lycées, collèges, bars, bowlings... « On profite du temps dont on dispose pour faire connaissance. On

ne cherche pas à attirer beaucoup de monde d'un coup car on veut établir des relations suivies », explique Delphine Rideau, la directrice, assistante sociale de formation. A la fin de la réunion, une heure plus tard, plus aucun bonbon.

**Un mois et demi après son ouverture, la MDA, financée par l'Etat et l'association Pièces jaunes, a seulement reçu une cinquantaine de jeunes.** Autant de garçons que de filles viennent chercher conseil ici. Les garçons souvent poussés par leur maman, les

filles, en groupe de copines, « parce que c'est facile, gratuit... et anonyme », sourit la directrice. Autour d'un café, d'un jus de fruit, Delphine Rideau, à la tête d'une équipe de 28 intervenants presque tous à temps partiel, prend le temps d'accueillir les jeunes et de parler avec les parents qui attendent. Histoire de détendre l'atmosphère. Car les jeunes qui viennent ici sont souvent en détresse. A 15 h, Thibault\* a rendez-vous avec la directrice. C'est le seul jeune attendu cet après-midi. Il vient pour la troisième fois. A 16 ans, il

a fugué de chez sa mère et vit chez sa cousine. C'est elle qui l'a accompagné à la MDA il y a trois semaines. **Au milieu de l'après-midi, Julie\*, cheveux roses,** pousse la porte. Elle n'a pas pris rendez-vous. Elle souhaite quitter le lycée pour passer le bac en candidat libre et ne sait pas à qui s'adresser. Julie ne restera dans le hall qu'une minute ou deux en raison de la faible affluance, avant de monter en entretien à l'étage.

AURÉLIE DELMAS

\* Les prénoms ont été modifiés.



MAGALI FICHTER/CUEJ

Côté impair, les habitants ont signé une convention avec la municipalité pour jardiner dans leur rue. Côté pair, ils s'y sont mis spontanément.

## Au pied de leurs arbres

Rue du Faubourg de Pierre, coquelicots, marguerites, bleuets, fleurissent selon les envies jardinières des riverains.

**M**ERcredi après-midi. Le soleil tape sur les poiriers de la rue du Faubourg de Pierre, plantés en juillet. Trois dames s'affairent autour des troncs d'arbres, équipées d'arrosoirs et de bêches. Lilli Papaloizos, Anne Ehrhart et Françoise Lévy sont membres de l'association Envie de quartier. Catherine Meyer, une voisine, viendra les rejoindre pour voir si elles n'ont besoin de rien.

Côté impair, les pieds d'arbres n'ont encore l'air que de friches pleines de mauvaises herbes. En réalité, il s'agit de bleuets, de coquelicots, de marguerites... « Ce sont des fleurs sauvages », explique Lilli Papaloizos. Selon les règles de la convention que nous avons signée avec la mairie, on n'utilise pas de pesticides, on essaye de recréer une biodiversité et de faire comprendre aux gens que les plantes nécessitent de la patience. »

### Le blanc, c'est salissant

Dans la convention, il est question d'« imaginer un espace public (...) servant à l'environnement, à la communication et au lien social dans une optique de fleurissement durable ». Signée en novembre, elle ne concerne que quinze arbres sur la trentaine que compte la rue, tous du côté impair. Ils sont répartis entre l'association, certains commerçants, l'école Notre-Dame des Mineurs et le centre socioculturel du Fossé des Treize.

Au numéro 55, Béatrice Hanauer a, elle, le plus beau pied d'arbre de la rue. Normal, elle est fleuriste. Elle a prévu différentes versions pour son jardinet selon les saisons. « Je ne sais pas quelles couleurs choisir pour l'été. J'adore le blanc, mais en ville, c'est salissant. Peut-être un rose soutenu ? »

### Un petit goût d'interdit

Côté pair, les pieds d'arbres sont nets et propres, entourés de pierres, pour éviter que les conducteurs n'écrasent les fleurs, en ratant leurs créneaux. Ici, ce sont les habitants eux-mêmes qui, spontanément, ont décidé de participer à l'embellissement du quartier. Côté quai Finkmatt, devant le bureau de tabac, au numéro 4, personne ne sait qui a jardiné. Les fleurs sont apparues, un matin. Tout le monde soupçonne le vieux monsieur à casquette qui est toujours devant le commerce, un cigare en bouche. On le croise. D'un ton bougon, il confirme et poursuit son chemin.

Les pieds d'arbres fleuris se sont multipliés. Celui avec le lierre qui grimpe le long des troncs ? « C'est le marchand de timbres », suppose Françoise Lévy. « Non, c'est la dame du magasin d'emballages Coplicel », rétorque Claude Fessler, qui tient le magasin Buro+, à l'angle de la rue des Cigognes. Les deux parterres aux fleurs mauves et blanches qui ressemblent à de la dentelle sont dus à Rita Tatai, la costumière, installée au 32. La concierge

d'un des immeubles a fleuri « son » pied d'arbre de nuit pour ne pas qu'on sache que c'était elle. Elle en a fait l'aveu à quelques habitants, et l'information s'est répandue. Se réapproprier l'espace public, ça a comme un petit goût d'interdit.

« Finalement, rigole Françoise Lévy, la biodiversité, c'est chez les habitants qu'on l'a trouvée. » Catherine Meyer raconte : « J'ai été vraiment étonnée de voir à quel point le fait d'avoir un arrosoir dans la main pouvait inciter les gens à venir vous parler. »

### Apéro le dimanche

Les jardiniers amateurs d'Envie de quartier stockent chez Claude Fessler leur matériel, ainsi que les denrées pour les apéros du premier dimanche de chaque mois. « C'est un peu le stammtisch ici, il ne manque plus que la tireuse à bière », plaisante le commerçant. Il imprime de petites affichettes pour dissuader les gens qui laissent leurs chiens déféquer dans les fleurs. Maurice « qui est toujours devant le magasin MBK », au numéro 34, engeule les récidivistes.

Bien sûr, jardiniers « conventionnés » et spontanés ne restent pas campés de part et d'autre de la rue. Autour des pieds d'arbre, les générations et les styles se mélangent. Face à l'engouement que suscite l'initiative, la convention entre Envie de quartier et la municipalité va être élargie à toute la rue. Les discussions sont en cours.

MAGALI FICHTER

# Kehl, rien ne

Confrontée à la multiplication des machines, la ville a décidé de prendre des mesures

**A**U bord de la Allensteinerstrasse, sur la zone commerciale de Kehl, un complexe de quatre salles de jeux est en chantier. La Ville veut circonscrire les nouvelles salles de jeux à ce secteur. Deux autres établissements ont déjà reçu leurs permis de construire.

Leur nombre a explosé à Kehl depuis dix ans. La libéralisation des jeux d'argent en 2006 a enclenché le phénomène. L'arrivée de nouvelles machines aux possibilités de gains décuplées, les Novo Line et les Novo Gaminator, distribuées par la société Löwen Entertainment, a fait exploser les chiffres dès juillet 2008. Leur nombre a augmenté de 60% à Kehl, entre janvier 2008 et juillet 2010.

### 90% des joueurs sont Français

La commune subit l'engouement de la clientèle française pour ces jeux interdits en France hors des casinos. Les Français représentent 90% des joueurs. En Allemagne, les machines peuvent être installées dans deux types d'établissements. Les salles de jeux ont le droit d'exploiter douze machines, les cafetiers-restaureateurs seulement trois appareils. Ces derniers sont soumis à des conditions d'encadrement moins strictes. Pour eux, c'est un petit bonus qui fidélise les clients. « Ça paie les deux employés, le loyer et l'électricité », illustre Sandrine, serveuse au Hanseatica.

Midik Salman, propriétaire d'un kebab, a installé

trois machines il y a trois ans, à la demande de ses clients. Il préférerait qu'il n'y en ait pas du tout, « mais c'est soit nulle part, soit partout », se justifie-t-il. Avec les nouvelles machines, aux enjeux multipliés, les joueurs sont excités et se mettent facilement en colère quand ils perdent. Loin de l'image familiale que la Ville prétend cultiver, Kehl se transforme progressivement en « un petit Las Vegas de bas niveau », déplore une habitante.

Pour endiguer la multiplication des machines à sous, la municipalité a d'abord renforcé les contraintes sur les salles de jeux. Une première modification du plan d'occupation des sols, en 2008, a interdit leur installation dans le centre et aux abords de la gare. Les suivantes se sont alors implantées plus loin au Sud. Au bout de la Hauptstrasse, sept casinos côtoient aujourd'hui les maisons à colombages.

### Salles de jeux déguisées

Puis la municipalité a interdit les salles dans les zones habitables. Mais les exploitants de bandits manchots avaient inventé dans l'intervalle un troisième type d'établissement aux contours juridiques flous : les mini-bistrot.

Non loin du centre-ville, Floriana exploite ainsi depuis deux ans des terminaux de paris sportifs et six machines à sous réparties dans deux salles séparées. A l'extérieur, des enseignes lumineuses



GUILLAUME CLERE/CUEJ

Kehl comptera bientôt 573 bandits manchots, soit un pour 61 habitants, la plus forte concentration du Bade-Wurtemberg.

## va plus

nes à sous, la mairie dissuasives.

annoncent un casino. Son établissement en a le nom et l'apparence, mais il s'agit officiellement de deux mini-bistrotts distincts. Chacun est titulaire d'une concession d'exploitation de brasserie, donnant droit à trois machines. Ces salles de jeux déguisées ont fleuri partout à Kehl. Entre janvier 2008 et juillet 2010, le nombre de machines installées chez les cafetiers a augmenté de 96%, s'alignant sur le nombre de machines en salles.

### L'arme fiscale de la Ville

Les Kehlois se sentent impuissants face au phénomène. Même si, en 2010, une riveraine s'est opposée avec succès à l'installation d'un complexe de trois mini-bistrotts dans sa rue. Le tribunal administratif de Mannheim a contraint la commune à n'autoriser au gérant que trois machines à sous pour un seul bistrot. Celui-ci n'a jamais ouvert.

La Ville s'est aussi emparée de l'arme fiscale en taxant les bandits manchots sur chaque appareil. En 2010, elle a ainsi perçu 1,8 million d'euros qu'elle compte réinvestir dans des projets sociaux.

Les mesures restrictives déployées par la Ville depuis 2008 semblent avoir eu un impact. L'an dernier, l'augmentation du nombre de machines, tant en salles qu'en bistrotts, a marqué le pas.

De plus la municipalité dispose, depuis mai 2010, d'une nouvelle arme pour contrer les mini-bistrotts. Un décret fédéral permet en effet aux communes de refuser les licences d'exploitation de machines aux soi-disant bistrotiers. Leur renouvellement également, s'il s'avère qu'ils tirent en réalité la plus grande partie de leurs recettes des bandits manchots.

Mais les exploitants de salles de jeux ne baissent pas les bras. Ils entendent désormais optimiser l'espace qui leur est imparti sur la zone commerciale. Ils réclament aussi des dérogations pour élargir leurs horaires d'ouverture. Et de plus en plus, ils lorgnent sur les terrains des petites communes alentour. En octobre 2010, la commune de Renchen, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Kehl, comptait déjà 45 machines pour 3500 habitants.

CLAIRE GANDANGER



DR. CAUE BAS-RHIN

## Bischheim a le cœur à vif

La mairie a acquis une dizaine de bâtisses dans le centre de Bischheim, vouées à être détruites. Les habitants et les commerçants attendent dans l'inquiétude.

La peinture des murs décrépis du café Metz s'écaille, les volets en bois sont toujours fermés, l'enseigne sur la façade s'efface. Ce bâtiment imposant à l'angle de la rue du Général Leclerc et de la route de Bischwiller au centre de Bischheim est laissé à l'abandon depuis plus de dix ans. Il fait partie d'un pâté de maisons appelé îlot centre, délimité par la route de Bischwiller, les rues nationale, du général Leclerc et de l'Église, et constitué d'anciennes maisons à colombages, typiquement alsaciennes.

### Un manque de communication

Depuis une dizaine d'années, la mairie a acheté une dizaine de ces bâtisses à des propriétaires individuels, sur la vingtaine que compte l'îlot. Le reste appartient encore à des particuliers qui y vivent toujours ou louent à des commerçants. Lors du conseil municipal du 24 mars, la municipalité a présenté son projet. Ces habitations vont être entièrement démolies. Elles devront laisser la place à un grand ensemble urbain neuf, afin de moderniser le centre de Bischheim.

Ces projets de démolition inquiètent les habitants de l'îlot qui n'ont aucune idée de l'avenir de leurs maisons. « On a l'impression qu'ils ont quelque chose derrière la tête, sans le dire », confie Nicolas Bouyer, conseiller municipal (PS) à la mairie de Bischheim. Les commerçants locaux des maisons qui appartiennent à la mairie sont dans l'incertitude. « Cela fait quatre ans qu'on nous dit qu'il ne faut pas investir dans la boutique, que la démolition est imminente », se plaint Marie-Christine Elkeries qui gère la boutique

de dragées Le Berlingot dans la rue du Général Leclerc. Même situation pour la fleuriste juste à côté, Cathie Panter : « Puisqu'on est susceptible de partir à tout moment, on ne peut pas faire de petits travaux, ni embaucher, car on risque une rupture de contrat. »

Ce n'est pas la modernisation du centre de Bischheim qui pose problème aux habitants, mais le manque de communication qui nourrit beaucoup de rumeurs. Le 10 avril dernier, sept projets d'étudiants en architecture ont été présentés aux riverains. Ces études, qui n'ont pas vocation à être réalisées, montraient l'îlot centre complètement réaménagé par de nouvelles constructions modernes, voire futuristes, remplaçant les petites maisons alsaciennes. Les propriétaires ne comprennent pas. « Je trouve ça drôle de demander à des gens de donner leur avis sur un projet qui nécessite la démolition de leur propre maison », s'indigne Marie Thiroux, enseignante à la retraite. Evelyne Wurth, dont les parents retraités sont les propriétaires d'une grande bâtisse dans la rue du Général Leclerc, s'étonne : « Je ne comprends pas pourquoi on affole la population pour un réaménagement qui ne se concrétisera que dans une trentaine d'années. »

### Un projet à très long terme

Commerçants et habitants voudraient en finir avec les rumeurs. Ils attendent des déclarations claires. « Les gens viennent nous voir en nous demandant si on va vendre. Ce n'est jamais réconfortant d'entendre des bruits », souligne Marie Thiroux. Cette attente risque pourtant de durer. Pour le moment, il n'y a rien

de concret, juste des orientations en cours d'élaboration. Les objectifs affichés par la mairie : mettre à disposition des espaces publics, des commerces et des services dans des locaux neufs. Le but est aussi de construire davantage d'habitations neuves pour attirer des populations plus aisées. En effet, Bischheim détient le record du nombre de logements sociaux de la Communauté urbaine de Strasbourg.

### Des rénovations trop chères

La municipalité de Bischheim a chargé le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Bas-Rhin de réaliser une étude urbaine, afin de définir un projet cohérent. Une réflexion préalable à la mise en place du plan local d'urbanisme (PLU), qui définit de nouvelles règles de construction. L'échéance pour l'adoption de ce plan est fixée à 2015. Quant aux démolitions, « elles ne se feront pas avant qu'il soit défini », précise Marie-Laure Walle, directrice de l'urbanisme à la mairie.

Ensuite seulement les constructions pourront commencer. « Cela va se faire morceau par morceau, selon les acquisitions. Les promoteurs immobiliers qui rachèteront suivront les règles établies », clarifie Valérie Laforgue, architecte urbaniste du CAUE.

Pour l'instant, c'est le plan d'occupation des sols (POS) qui est appliqué. Trop ancien, il pose problème à la municipalité. Valérie Laforgue explique : « Cela génère de grandes constructions sur les grosses parcelles, voisinant avec de petits bâtis. Cette disparité nuit à l'harmonie urbaine globale. » « Le but est d'éviter les aberrations architecturales », ren-

chérît Fabien Weiss, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Dans ces circonstances, aucun aménagement n'est possible et les rénovations coûteraient trop cher.

### « J'ai peur d'être perdant »

En attendant, la mairie se contente de saisir les opportunités d'achat en usant de son droit de préemption. Mais les propriétaires de l'îlot ne veulent pas vendre leurs biens à n'importe quel prix. « Si la mairie rachète ma maison, j'ai peur d'être perdant », s'inquiète Onuk Veli Dilan, propriétaire de la pizzeria Dilan et des logements situés au dessus dans la rue du Général Leclerc. Evelyne Wurth raconte : « La mairie nous a proposé il y a quatre ans d'acheter une petite partie de la propriété pour une misère. Nous avons refusé et elle n'a pas insisté. »

Mais quand les prix sont prohibitifs, la municipalité fait appel au privé. « On a mis les immobiliers sur le coup, ils savent que le centre va pouvoir se moderniser avec le PLU », explique Fabien Weiss. « Je dis juste que ce serait aberrant de continuer à vivre dans quelque chose de moyenâgeux », ajoute-t-il. Les promoteurs sont intéressés par les réaménagements urbains à venir. Ils sont régulièrement venus voir Onuk Veli Dilan pour lui demander s'il voulait vendre et avoir une estimation de sa propriété.

Le projet d'urbanisme ne pourra pas avancer sans le départ des habitants. Dans tous les cas, il progressera lentement. « Nous ne pouvons pas donner d'échéance précise, mais pour que l'îlot centre se reconstruise cela peut prendre plusieurs décennies », confirme Marie-Laure Walle.

CLOTHILDE HAZARD

Les maisons anciennes devront laisser place à des projets plus modernes. Mais le calendrier n'est pas encore déterminé.

# Le bus saute-frontière

Quand il roule bien, le 21 relie Strasbourg à Kehl en onze minutes. Il en ferait presque oublier aux passagers français et allemands qu'ils passent d'un pays à l'autre.

**J**EUDI, 7h38. Arrêt Jean-Jaurès dans le quartier de Neudorf. À proximité du quai des lignes C et D du tramway, une vingtaine de personnes aux aguets. Imen Nasfi, 24 ans, monte la première dans le bus. Onze minutes plus tard, elle sera arrivée à destination, de l'autre côté de la frontière. En moyenne, ils sont quotidiennement 1400 voyageurs à prendre le bus 21. Imen vient de Hambourg mais habite maintenant Strasbourg. Elle travaille dans le magasin H&M de Kehl, qui vient d'ouvrir. Dans un français hésitant, elle explique que « travailler en Allemagne, c'est plus simple pour la langue ».

Au terminus, face à la mairie de Kehl, à peine cinq minutes de pause pour le conducteur qui enchaîne les trajets entre les deux villes. Trois bus roulent sur la ligne pour que les voyageurs n'attendent pas plus de 20 minutes entre chaque départ. Au total, ils font 50 allers-retours par jour.

## « Le bus Marlboro »

7h58, à l'arrêt Kehl Stadthalle. Départ des bus pour Strasbourg. C'est ici que montent Sabine et Joachim Eitel. « Deux tickets aller-retour s'il vous plaît. Danke ! » Pour 2,70 euros chacun, ces cinquagénaires kehllois partent pour une journée de tourisme à Strasbourg où ils ne se sont pas rendus depuis cinq ans. À cette heure-ci, il reste encore beaucoup de sièges inoccupés. Ils prennent place l'un à côté de l'autre, à l'arrière du bus. Lunettes de soleil sur le nez, appareil photos et caméra en bandoulière, ils énoncent le programme : « On a prévu de voir la cathédrale et le Parlement européen. » Clément reste plongé dans son livre d'aventures. Comme tous les jours, ce Franco-allemand de 14 ans prend le bus pour Strasbourg, direction le collège privé Saint-Etienne. Il se souvient de l'état des anciens bus : « Ils étaient vraiment miteux, heureusement ils ont été changés. » Il y a deux ans, Transdev/Alsace a remplacé les vieux VanHool par des Mercedes-Benz. Depuis 2008, c'est cette société qui exploite la ligne 21, sous-traitée par la CTS. Elle emploie 22 conducteurs sur cette ligne et en gère d'autres dans la ville.

Vendredi, 16h10. Sur le Pont de l'Europe, direction Kehl. La vitesse s'accen-



Tous les jours, 1400 voyageurs empruntent le bus 21 qui relie Strasbourg à Kehl.

tue. Tout le monde vacille. Mains crispées sur les barres. Frédéric, lui, est plutôt zen. « Lors des sessions parlementaires, il y a plus de monde, surtout des traducteurs logés à Kehl », a-t-il remarqué. Il surnomme cette ligne « le bus Marlboro, parce que tout le monde le prend pour acheter des cigarettes. » Bon nombre de voyageurs français du bus 21 viennent à Kehl faire leurs courses : 38 % les jours de semaine, et jusqu'à 54 % le samedi.

18h10. Quand il part de l'arrêt Aristide-Briand pour Kehl, le bus est plein. Martine est une des rares à ne pas franchir le Rhin. Elle habite au port du Rhin, travaille dans un autre quartier de Strasbourg et rentre chez elle matin, midi et soir, avec la ligne 21. Mais Martine déplore l'absence de bus après 21h47 : « C'est trop tôt. Quand je sors du travail à 22 heures, je dois prendre la ligne 2 qui passe port du Rhin. Parfois, je dois même rentrer à pied, comme pendant la grève de cet hiver. » En décembre dernier, les salariés de Transdev/Alsace ont cessé le travail pendant près de trois semaines pour obtenir, entre autres, des augmentations de salaires : ces conducteurs sont moins payés que ceux de la CTS.

## Un melting-pot de voyageurs

18h30. Embouteillages sur le Pont de l'Europe en direction de Strasbourg, sous un soleil de plomb. Le bus avance au pas. Une jeune femme sort un éventail. Malgré la chaleur, Patrick Burckle, 55 ans, est impeccable dans son costume sombre. « Je tra-

vaille chez MW Finance à Kehl depuis un an. Avant, je prenais la voiture, mais on met autant de temps et c'est plus cher. Il y a une grande diversité de passagers dans ce bus, mais je commence à reconnaître quelques personnes. » Il descend à Jean-Jaurès, son attaché-case sous le bras, et s'engouffre dans le tram.

Samedi, 12h25. Arrêt Jean-Jaurès. De nombreux voyageurs attendent le départ du bus pour Kehl. Tout le monde ne trouvera pas de place assise. Au milieu du brouhaha franco-allemand, une femme d'une quarantaine d'années se plaint du manque d'aération, dans l'indifférence générale.

## « Le lien entre deux pays »

Marc Riefstahl, 44 ans, n'y prête pas attention. Debout dans l'accordéon du bus, il blague avec ses deux enfants qu'il emmène pour un après-midi à la piscine de Kehl. Il est instituteur bilingue français-allemand et vient régulièrement acheter des livres en allemand à Kehl. De père alsacien et de mère allemande, il juge l'existence de ce bus vraiment très importante : « C'est le lien entre la France et l'Allemagne. » Tout jeune, Marc l'empruntait déjà. La ligne 21 remonte à bien plus loin que ses souvenirs. Elle a été créée en 1898, pendant l'Annexion.

12h40. L'arrêt Kehl-am-Läger est en plein soleil. Les voyageurs pour Strasbourg attendent un peu plus loin, à l'ombre des arbres. Bruits électroniques : Freddy, 85 ans, embarque et passe son Badgeo sur le composteur.

Muni de son panier, Freddy rentre de son shopping hebdomadaire kehllois. Il habite à la Montagne Verte mais va faire ses courses au centre commercial City Center, car

« c'est vraiment moins cher, surtout le vin allemand », s'esclaffe-t-il. Il ajoute : « Je viens aussi prendre un café, je connais les propriétaires de chez Dreher, le café de la Hauptstrasse, la rue principale. »

16h30. Michel revient tout juste des courses, comme tous les quinze jours. Il monte à l'arrêt de la gare de Kehl. Une cartouche pour lui, une autre pour madame : « Nous sommes de gros fumeurs, donc ça représente un budget important pour nous. On paye moins cher en Allemagne. » 1,20 euro d'économies par paquet. Les poussettes, chargées de couches pour bébés, côtoient les paquets de papier toilette.

Retour à Jean-Jaurès. De l'autre côté de la rue, la trentaine de personnes agglutinées près de l'abribus direction Kehl se lève déjà. Sur le quai voisin, les trams se succèdent. La ligne 21 devrait disparaître en 2014 avec l'extension de la ligne D du tram.

ANNA BENJAMIN  
FANNY BLEICHNER

## PIÉTON A VU

### Une façade égyptienne



Au premier étage, Pharaon et sa reine chassent, protégés par un vautour qui plane entre les fenêtres du quatrième. La scène est peinte sur la façade du 10, avenue du général Rapp, près de l'avenue des Vosges, dans le quartier allemand. Les figures sont peintes en rouge, en bleu, en vert vifs. Derrière les garde-corps art nouveau se trouvent onze appartements particuliers. Conçue en 1906 par l'architecte autodidacte alsacien Franz Scheyder et réalisée par Adolphe Zilly, la façade témoigne de l'influence de l'antiquité égyptienne sur l'Europe à l'époque. La copropriété a fait restaurer

la façade de 17,5 mètres de haut sur 12 mètres de large en janvier. Des blocs de pierre ont été remplacés. Une première rénovation avait eu lieu en 1995. Restaurateur de peintures, Claude Bernhart a participé aux deux : « La peinture utilisée est très stable, mais l'acidité de l'air pollué et les becs d'oiseaux ont attaqué la pierre. » Frank van Lamsweerde habite au deuxième étage : « C'est en partie ce qui m'a plu. Quand on dit qu'on vit dans la maison égyptienne, les gens la situent immédiatement. La façade est protégée ; on ne peut pas faire ce qu'on veut comme travaux. »

YVES COMMON

**VIVA CITÉ**  
CENTRE UNIVERSITAIRE  
D'ENSEIGNEMENT DU  
JOURNALISME -  
UNIVERSITÉ DE  
STRASBOURG  
11, RUE DU MARECHAL JUIN  
CS 10068 - 67046  
STRASBOURG CEDEX  
TEL. : 03 68 85 83 00  
FAX. : 0368858574  
E-MAIL :  
scola@cuej.unistra.fr  
Web :  
http://cuej.unistra.fr  
http://mcsinfo.u-strasbg.fr  
DIRECTRICE DE PUBLICATION :  
NICOLE GAUTHIER.  
ENCADREMENT :  
THOMAS CALINON,  
CATHERINE DAUDENHAN,  
STEPHANIE PEURIERE,  
FRED VAIRETTY.  
REDACTEUR EN CHEF :  
Simon Castel  
RESPONSABLE PHOTOS :  
Guillaume Clere  
RESPONSABLE MULTIMÉDIAS :  
Aurélie Delmas  
PHOTO DE UNE :  
Thomas Richard  
RÉALISATION :  
Anna Benjamin,  
Fanny Bleichner,  
Mathilde Bournique,  
Simon Castel,  
Guillaume Clere,  
Yves Common,  
Marine Daviller,  
Aurélie Delmas,  
Benjamin Edgard,  
Magali Fichter,  
Claire Gandanger,  
Marion Garreau,  
Clothilde Hazard,  
Thomas Richard  
SUPPLÉMENT NEWS D'ILL,  
numéro ISSN  
0996-9624  
IMPRESSION :  
Valblor, Illkirch